
Sainte-Èrène, le 12 décembre 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue lundi le 12^e jour du mois de décembre 2022 à 19h00 au centre municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Èrène, sous la présidence du maire M. Sébastien Lévesque.

Sont présent(e)s :

Mme Nathalie Daoust ,	Siège # 1
Mme Nancy Lizotte, conseillère ;	Siège # 4
M. Alain Delisle, conseiller ;	Siège # 5
M. Nelson Thériault, conseiller :	Siège # 6

Absent :

M. Charli Fournier, conseiller ;	Siège # 2
Mme Carmen Fournier, conseillère	Siège # 3

Formant ainsi le quorum et tous déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

Sont également présentes Marie-France Lévesque directrice générale et greffière-trésorière.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h00 par le maire, M. Sébastien Lévesque

406-12-2022

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2023
4. Période de questions des citoyens
5. Levée de la séance

Il est proposé par Nancy Lizotte, appuyé par Nelson Thériault et résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

407-12-2021

3. Adoption du budget 2023

Considérant Qu'en vertu de l'article 954.1, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

Considérant Qu' un avis public a été publié le 8 décembre 2022;

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Alain Delisle et résolu d'autoriser les dépenses suivantes pour l'année financière municipale 2023 et a approprié les sommes nécessaires, à savoir :

Administration générale	259 758.72\$
Sécurité publique	83 368,93\$
Totale voirie hiver – été	542 568.58\$
Total aqueduc, égout & hygiène du milieu	188 361.73\$
Total aménagement urbanisme & développement	44 953.38\$
Total Biomasse	14 527.01\$
Total centre communautaire, loisir & culture	39 059.69\$
Total des frais de financement	177 865.92\$
Total des dépenses	<u>1 350 463.96\$</u>

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

Taxes et tarifications	778 139,70\$
Redevances et subvention	446 516,60\$
Autres recettes de sources locales	125 807,66\$
Total des revenus	<u>1 350 463,96\$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

408-12-2022

4. Période de questions des citoyens

Aucune question n'est adressée au conseil.

409-12-2021

6. Levée de la séance

Il est proposé par Nancy Lizotte, appuyé par Nathalie Daoust et résolu de lever la séance à 19h06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DONNÉE À SAINTE-IRÈNE
CE 13^e JOUR DE DÉCEMBRE 2022**

Sébastien Lévesque
Maire

Marie-France Lévesque
Directrice générale et greffière-trésorière